AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0391
FR0011950682-FS0124

18 février 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SERGE FERRARI GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 février 2021, la société par actions simplifiée Crédit Mutuel Equity SCR[1] (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 février 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société SERGEFERRARI GROUP et détenir 443 079 actions SERGEFERRARI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 3,60% du capital et 2,29% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SERGEFERRARI GROUP hors marché.

[1] Anciennement dénommée CM-CIC Investissement SCR et contrôlée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
[2] Sur la base d'un capital composé de 12 299 259 actions représentant 19 319 232 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.